

## Avant-propos

Les résurgences périodiques de l'antisémitisme confrontent les Juifs à la nécessité de se protéger. Lors de la vague antijuive de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, face à la vague des années 1930 et, dans un contexte naturellement moins dramatique, depuis la Seconde Guerre mondiale, les communautés juives des divers pays ont mis en œuvre un arsenal de moyens destiné à enrayer la progression du péril.

La défense juive se mène traditionnellement sur plusieurs plans. Elle a recours au droit, et si les lois existantes sont inopérantes, elle prône l'élaboration de nouveaux textes réprimant la haine devant les tribunaux. Elle requiert l'intervention de l'État et la protection des pouvoirs publics. Elle pratique l'éducation et la contre-propagande, par voie de livres, de brochures, de journaux et de tracts, puis par le film et la radio. Elle mobilise les masses, par réunions publiques et manifestations de rue. Elle ne néglige pas l'autodéfense physique, quand la situation l'exige et quand les conditions l'autorisent.

Avant tout, la défense juive fait appel aux non-Juifs. Ultraminoritaires dans la nation, les Juifs ne peuvent résister à la pression adverse, quel que soit son degré de virulence, que s'ils sont soutenus par une partie, au moins, de leurs concitoyens. Il leur faut des alliés, faute desquels le rapport des forces entre agresseurs et agressés serait très vite insoutenable. S'il est stratégique, c'est-à-dire dicté par les conditions mêmes dans lesquelles se déroule l'affrontement entre Juifs et antisémites, le recours aux non-Juifs est aussi tactique. Les allocutions dénonçant la nocivité de l'antisémitisme s'adressent en effet à l'ensemble de la population : non aux franges antisémites, bien entendu, car nul ne s'illusionne sur la possibilité de les amener à de meilleurs sentiments sur la question juive, mais aux masses neutres, celles qui ne sont pas acquises au discours antijuif, mais qui pourraient bien y prêter oreille si aucun barrage n'était dressé pour les en dissuader.

Or l'argumentation passe mieux, elle est bien plus probante quand elle est n'est pas propagée par des Juifs, mais par des non-Juifs réfutant publiquement les mensonges proférés contre les Juifs. Le thème globalisateur de l'antisémitisme comme danger pour la société entière, et non pour les seuls Juifs, est au cœur de tous les systèmes contemporains de lutte contre l'antisémitisme. Pour qu'un tel message soit reçu, pour qu'il soit persuasif, pour que son impact soit maximal, il doit être véhiculé par des non-Juifs (politiciens, journalistes, intellectuels) aussi nombreux que possible.

L'appel aux non-Juifs joue aussi un rôle crucial au sein même de la collectivité juive. Il renforce l'idée que les Juifs ne sont pas seuls, et donc que le combat contre l'antisémitisme n'est pas vain, qu'il n'est pas perdu d'avance et qu'il peut même être gagné. Il avalise une vision optimiste de l'avenir juif en diaspora, laquelle s'inscrit en faux contre les prévisions pessimistes que certaines idéologies juives, le sionisme notamment, tendraient à faire prévaloir... Les non-Juifs amis des Juifs remplissent ainsi une fonction interne (rassurer les Juifs, par leur existence même) autant qu'externe (sensibiliser l'opinion, par effet d'entraînement). C'est dire que tous les systèmes de lutte contre l'antisémitisme apparus aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en Europe et ailleurs, se sont donnés pour tâche principale de les enrôler dans l'action.

Les modalités de cette association sont de deux types. On voit surgir, en premier lieu, des organisations de défense spécifiquement juives. Elles font appel à des personnalités non-juives dans leurs activités publiques et leurs démarches auprès des autorités, mais elles sont composées, à tous niveaux, de Juifs exclusivement. C'est le cas du Central Verein des Juifs allemands, fondé en 1893. Ce sera le cas, à une échelle beaucoup plus réduite, du Centre de documentation et de vigilance (CDV), créé par les Juifs français en 1936. Et l'on rencontre aussi – c'est le deuxième modèle – des organisations qui recrutent indistinctement parmi Juifs et non-Juifs. Le groupement ainsi constitué n'est pas une organisation juive, mais un mouvement général unissant hommes et femmes de bonne volonté, indépendamment de leur origine religieuse ou ethnique. C'est sur cette idée que l'Abwehr Verein fait ses premiers pas dans l'Allemagne de 1891. C'est conformément à ce principe que la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) se constitue à Paris à la fin des années 1920.

Le recours aux non-Juifs excède inévitablement le cadre des structures spécialisées. Partis politiques, syndicats, autorités catholiques et protestantes, milieux littéraires et artistiques, institutions universitaires et scientifiques, organes de presse peuvent être sollicités ou peuvent, de leur propre initiative, s'élever contre l'antisémitisme, apportant ainsi leur contribution à la lutte et aux protestations. De longues colonnes de signatures respectables et connues viennent honorer, en temps de crise, les appels et les pétitions contre l'antisémitisme.

Chaque pays se dote donc, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une ou de plusieurs organisations fondées sur l'un ou l'autre modèle ainsi évoqués. Chaque pays enregistre de multiples prises de position provenant de non-Juifs exaspérés ou révoltés par la propagande antijuive. Chaque pays a ses philosémites actifs, militants exemplaires sur qui se déverse le courroux adverse (n'ont-ils pas été achetés par les Juifs, ne sont-ils pas les « valets » des Juifs ?) mais vers qui converge la gratitude des communautés juives, lesquelles peuvent se persuader, grâce à eux, qu'elles ne sont pas isolées face à l'opprobre.

Ce philosémitisme, on le sait, a ses phases. Quand l'antisémitisme est nul ou très faible, le philosémitisme militant est lui-même nul ou très faible : les Juifs n'étant pas attaqués, il n'est pas nécessaire de les défendre, et la querelle entre amis et ennemis des Juifs est tout bonnement sans objet. Le philosémitisme actif connaît ses grandes heures quand l'antisémitisme prend son essor. L'animosité s'exprime dans des mouvements politiques, des journaux, des tracts, des affiches. Elle n'est pas dominante, elle reste contenue, elle ne menace pas les Juifs dans leur vie quotidienne mais elle appelle une réplique vigoureuse que Juifs et non-Juifs, debout côte à côte, vont s'empresser de lui donner. C'est là que foisonnent les articles et les brochures contre l'antisémitisme, c'est là que se font entendre, dans les meetings surchauffés, les discours de condamnation véhémence. Les années d'antisémitisme commençant sont génératrices de comportements solidaires conduisant de multiples personnalités à réaffirmer leur soutien aux Juifs. Les années d'antisémitisme grandissant, quand le mouvement antijuif se consolide dans l'opinion, quand la presse hostile étend sa diffusion et raidit son style, quand les agressions physiques se font plus courantes, sont encore prodigues en réprobations indignées et en marques de sympathie.

Il en va autrement, bien sûr, quand l'antisémitisme triomphe, comme ce sera le cas de l'Europe avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Il accède au pouvoir d'État, il discrimine les Juifs par la loi, il les élimine de la vie sociale et économique, il les persécute, il les terrorise, et, au-delà, il les extermine... Que deviennent alors les amis des Juifs, ceux qu'on applaudissait si fort, quelques années plus tôt, quand ils affirmaient, d'un ton vibrant d'audace, qu'ils seront toujours avec les victimes et jamais avec les bourreaux ? Que reste-t-il des professions de foi et des clameurs protestataires, maintenant que les antijuifs tiennent le pays et qu'ils entreprennent, à leur manière, de résoudre le problème juif ?

La question est pertinente mais n'a jamais été posée. Le destin des non-Juifs adversaires de l'antisémitisme n'a fait l'objet, jusqu'à ce jour, d'aucune étude systématique. Les années qui précédèrent la Shoah sont pourtant riches en stratégies complexes et en techniques d'action. Elles abondent en

humanitaires, en libéraux, en socialistes de tous pays exprimant, à la fois, leur rejet du racisme hitlérien et leur refus de l'antisémitisme dans leur propre pays. Les sources documentaires (presse, archives, témoignages) ne manquent pas, qui auraient permis de suivre ces personnages à la trace et de repérer les continuités ou, le cas échéant, les ruptures d'attitude.

Aux origines du blocage on trouve, avant tout, une méconnaissance généralisée du combat des Juifs contre l'antisémitisme pendant les années 1920 et 1930. Fascinée par la contagion antijuive mais peu au fait des efforts qui furent investis et des batailles qui furent menées pour la contenir, l'historiographie ne sait rien (ou presque rien) des méthodes de lutte contre le racisme ni des organisations qui les pratiquèrent. Pour des raisons psychologiques et idéologiques dont l'analyse déborderait le cadre de ce livre, elle s'abrite derrière des généralités amères ou désabusées déplorant – à tort – l'absence de riposte juive ou de riposte générale. Ignorant les antiracistes d'*avant* la guerre, elle ne peut s'interroger sur la question de savoir ce qu'ils feront *pendant* cette même guerre...

L'idée qui s'imposera est que l'antisémitisme, dans les années 1930, n'a pas rencontré d'opposition sérieuse. Cette mésestimation relève d'un mythe aberrant mais largement admis, celui de la passivité juive d'avant la Shoah. Elle repose aussi sur un faux raisonnement, lequel consiste à poser qu'un antisémitisme qui se propage à grande vitesse, au long d'une période donnée, a nécessairement pour contrepartie un philosémitisme en déclin ou en perte durant la même période. Certains historiens verront dans la montée de l'antisémitisme la marque même de la faiblesse ou de l'inexistence de l'antiracisme. Un antiracisme énergique eût fait reculer le racisme, pensent-ils, et si le racisme n'a pas reculé, s'il a au contraire triomphé, s'indignent-ils, c'est parce qu'il n'y avait pas d'antiracisme organisé face à lui.

Cette assertion, comme bien des assertions relatives au racisme et à l'antiracisme, pêche autant par son inadéquation aux faits que par son illogisme foncier. Elle omet en effet qu'il peut y avoir des guerres qui sont conduites tambour battant et bannière au vent, avec intelligence et hardiesse, avec toutes les troupes et tout le matériel qu'il faut – et qui sont quand même perdues. La défaite finale ne prouve pas qu'on n'était pas armé. Elle ne prouve pas non plus qu'il n'y a pas eu bataille. Elle prouve seulement que l'ennemi était le plus fort, ce qui n'est pas du tout la même chose... Cette vérité élémentaire est connue de tous. Elle s'applique à tous les domaines. Il n'y a qu'à propos des Juifs qu'on a du mal à l'admettre ou qu'on tend à l'oublier.

Maints auteurs adhèrent en outre à l'idée, fautive mais réconfortante entre toutes, que l'antiracisme est né *après* la Shoah, et en réaction à celle-ci. Ils se réjouissent de savoir que les Juifs comptent désormais de vaillants alliés parmi les non-Juifs, et que ces alliés interdiront, farouchement, tout

regain d'antisémitisme et tout retour des persécutions. Or s'interroger sur ce que sont devenus les amis des Juifs d'*avant* la Shoah revient à admettre, avant même d'avoir entamé le travail, que ces amis n'ont pas été particulièrement efficaces, ou pis encore, que ces amis ont pu changer de camp, allant jusqu'à trahir ces mêmes Juifs qu'ils s'étaient jurés de protéger. S'interroger sur les antiracistes qui passent la ligne revient à jeter le trouble sur ce postulat essentiel aux certitudes collectives contemporaines, qui veut que les non-Juifs se dresseraient d'un bloc, si les circonstances l'exigeaient, contre le racisme et l'antisémitisme. Cette croyance fait chaud au cœur. Elle s'accommode mal d'une enquête qui dévoilerait l'aboutissement des itinéraires antiracistes d'avant 1940.

Il n'empêche que la France des années 1920 et 1930 offre un superbe champ d'observation. L'antiracisme organisé, nous l'avons dit, n'a aucune raison d'agir en phase d'hostilité nulle ou résiduelle : les actions pionnières de la LICA, à la fin des années 1920, visent ainsi l'antisémitisme à l'étranger, en Europe de l'Est notamment, elles ne concernent pas une France où l'antisémitisme agonise et semble en voie de disparition. C'est au début des années 1930, quand la haine se montre à peine, quand s'impriment, encore hésitants, quelques articles injurieux, quand se répandent, encore timides, de vagues rumeurs initiales, c'est là que l'antiracisme lance ses premiers appels, livre ses premières joutes et rassemble ses premiers partisans. Il n'a d'ailleurs aucun mal à le faire, tant l'opinion publique lui est favorable, tant l'antisémitisme paraît détestable, tant il semble, aussi, incongru.

Les grandes thématiques qui serviront pour toute la décennie s'élaborent alors : l'antisémitisme comme *aberration intellectuelle*, avec la critique méthodique des calomnies antijuives ou des « théories » racistes ; l'antisémitisme comme *barbarie historique*, avec le rappel systématique des atrocités passées (l'Inquisition espagnole) et récentes (les pogromes ukrainiens des années 1918-1920) ; enfin et surtout, l'antisémitisme comme *danger global* : il ne vise pas que les Juifs, il menace, en fait, la société (qu'il veut désagréger), la République (dont il nie les valeurs) et la France (qu'il cherche à affaiblir). Ces argumentations sont classiques, elles datent pour l'essentiel de la vague antijuive de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elles sont sorties des caissons et fourbies à neuf pour l'affrontement qui reprend. À ces trois thématiques générales s'ajoutent deux thématiques sectorielles qui joueront, elles aussi, un rôle non négligeable pendant la période : à l'intention de la droite et des anciens combattants, l'exaltation de la « fraternité des tranchées » qui, pendant la Grande Guerre, unissait les soldats de toutes origines et de toutes confessions ; à l'intention de la gauche et du mouvement ouvrier, la dénonciation du racisme comme diversion criminelle visant à détourner le prolétariat de la lutte des classes et du combat révolutionnaire.

Notons que c'est à ce stade, au début des années 1930, que le terme «antiracisme» s'impose dans le glossaire politique français. Il prend la place d'un «philosémitisme» qui semble entaché d'archaïsme, bien que ne remontant qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui surtout souffre d'une ambiguïté intrinsèque. Le vocable donne bien la réplique aux «antisémites», c'était son but, mais il fleure trop la compassion et la condescendance. Il a quelque chose d'humiliant, voire d'inacceptable pour les Juifs, lesquels auront plutôt tendance à désigner leurs alliés par des euphémismes valorisants : ce sont des hommes et des femmes de bonne volonté, des républicains intransigeants, des démocrates conséquents, des chrétiens généreux, des patriotes authentiques, etc.

«Antiracisme» résout le problème. Le mot est de tonalité moderne et d'acception militante. Il est conforme aux normes oratoires d'une France qui ne discrimine pas entre ses fils et d'une République qui ne distingue pas entre ses citoyens : les Juifs peuvent donc prendre part à la lutte unitaire sans faire figure de groupe «aimé» ou de minorité protégée. La nouvelle terminologie antiraciste apaise les susceptibilités de toute une génération d'activistes juifs, elle est «politiquement correcte» avant la lettre. Elle s'applique par extension à toutes les formes d'antisémitisme, y compris à celles qui, comme le maurrassisme, ne relèvent pas directement du racisme. Elle présente en outre deux importants avantages opérationnels. Le premier est qu'elle s'oppose explicitement à un racisme allemand représentant, dans les années 1930, la forme la plus absolue et la plus paroxystique qu'aura jamais prise la haine des Juifs : on pourra donc être antiraciste comme on sera antinazi ou antifasciste, et la lutte contre le racisme s'intégrera pleinement aux grands enjeux du moment. Le deuxième atout de l'antiracisme est qu'il permet d'élargir le combat à d'autres groupes que les Juifs, telles les populations arabes et noires de l'Empire français. La LICA n'ignore pas que la menace principale est en Europe et qu'elle ne concerne que les Juifs, mais elle juge bon de modifier son appellation et de devenir, en 1936, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Elle restera «LICA» pour les militants, les sympathisants et le grand public<sup>1</sup>.

---

1. Voir les décisions du VII<sup>e</sup> congrès national de la LICA, *Le Droit de vivre*, 28 novembre 1936. La décision, prise au tout début des années 1930, est ainsi ratifiée formellement en 1936, mais plus de quarante ans s'écouleront jusqu'à ce que la LICA, en 1979, devienne vraiment la LICRA. Sans entrer dans les détails, plutôt complexes et parfois surprenants, de cette question des dénominations, on signalera que le Rassemblement mondial contre le racisme et l'antisémitisme, qui est l'une des principales organisations périphériques de la LICA, va jusqu'à ôter, en 1938, l'antisémitisme de son appellation officielle. Voir à ce sujet : «Le 2<sup>e</sup> congrès international du Rassemblement mondial contre le racisme et l'antisémitisme», *L'Univers israélite*, 29 juillet 1938 ; «Le Rassemblement mondial modifie son titre», *Le Droit de vivre*, 30 juillet 1938.

La prise du pouvoir par les nazis et les premières exactions antijuives qui l'accompagnent provoquent en 1933 une imposante levée de boucliers (pétitions, meetings, manifestations) dans toute la France. Les violences en Pologne, en Roumanie, et dans toute l'Europe de l'Est font l'objet de protestations inlassables. Le drame juif européen de la fin des années 1930 ne passe pas inaperçu. Il est vrai que l'agitation en métropole et en Afrique du Nord s'avive par paliers successifs : en 1934, quand la tendance est à la xénophobie et à l'antiparlementarisme ; en 1936, après la victoire électorale de Léon Blum et du Front populaire ; en 1938, avant et pendant la crise germano-tchèque qui conduira aux accords de Munich. Cet antisémitisme suffit à alarmer les Juifs et les libéraux, il n'est pas de taille, tant s'en faut, à les réduire au silence. Il encourt la réprobation d'une République qui lui sera défavorable jusqu'à ce qu'elle s'effondre, en juillet 1940. Il pâtit de l'indifférence d'une opinion publique qui, bien que fortement sollicitée, lui restera majoritairement réfractaire. Confrontés à cet antisémitisme qui grimpe vite mais qui, avant 1940, ne déborde pas, les « philosémites » devenus « antiracistes » seront nombreux, loquaces et visibles.

On les trouve, avant tout, à la LICA. Elle est, de très loin, la plus puissante des organisations de lutte contre le racisme dans la France d'avant-guerre. Elle accole une base militante juive relativement stable à des personnalités non-juives qui, par couches successives, viennent exprimer leur rejet du racisme et leur soutien à ses victimes. Certains ne font que passer, ils parlent aux meetings ou publient des articles : ce sont les « amis de la LICA » dont *Le Droit de vivre* s'empresse de publier les noms. D'autres vont bien plus loin dans l'engagement : ils seront membres du comité central de la LICA, ils seront vice-présidents de l'association, etc. Ce qui vaut pour le niveau national vaut aussi pour les fédérations régionales et les sections locales : les Juifs assurent l'armature organisationnelle et activiste, les non-Juifs (députés, syndicalistes, enseignants, intellectuels, etc.) donnent leur nom, leur présence, leur prestige.

La LICA est politiquement à gauche, et prend une part active à toutes les initiatives de regroupement antifasciste qui vont marquer la période. Ses orientations politiques ne l'empêcheront pas, tout au long des années 1930, de dénoncer les inquiétantes dérives ultra-pacifistes et pro-nazies qui se font jour dans certaines fractions de la gauche française. Le recrutement des non-Juifs de la LICA est certes pluraliste mais c'est naturellement chez les pacifistes, chez les socialistes, chez les syndicalistes que le combat antiraciste trouvera sa résonance la plus sincère et ses adeptes les plus motivés. Au plan des méthodes d'action, la LICA se spécialise dans les grandes campagnes d'affichage, elle pratique, avec talent et savoir-faire, le meeting et la manifestation de rue. Ses Groupes de défense font des prouesses, au Quartier latin et ailleurs, quand ils se mesurent aux Camelots du roi ou

à d'autres bandes antisémites ou fascistes. La LICA anime de multiples organisations périphériques qui elles aussi font appel aux non-Juifs : pour l'accueil des réfugiés, pour le boycott des marchandises allemandes, etc. La LICA a des liens avec des organisations sœurs dans d'autres pays et développe une activité internationale considérable, laquelle culminera avec la tenue, à Paris, de deux congrès mondiaux contre le racisme (octobre 1937, juillet 1938). La LICA des années 1930, dite la « grande LICA », cultive une rhétorique de combat qui frise parfois le triomphalisme : elle polémique avec les institutions juives, elle célèbre le combat commun des Juifs et des non-Juifs, elle annonce la victoire prochaine des idéaux antiracistes.

La LICA, bien sûr, n'est pas seule sur le terrain. Le Comité français pour la protection des intellectuels juifs persécutés fonctionnera essentiellement au printemps 1933. Le Comité pour la défense des droits des Israélites en Europe centrale et orientale agira sur une période plus longue, de 1933 à 1940. Évoquons aussi le Comité de défense des Juifs persécutés en Allemagne, à ne pas confondre avec les deux précédents : présidé par Pierre Dreyfus, le fils du capitaine, soutenu par la LICA et par d'autres groupements, il s'efforce en 1933 de promouvoir le boycott des importations allemandes. La revue *Race et Racisme* qui regroupe universitaires et scientifiques, la revue *La Juste Parole* qu'anime Oscar de Férenzy, s'érigeront à leur tour, en fin de période, en foyers d'action informative et protestataire. Elles recueilleront des signatures et bénéficieront de soutiens non-juifs qui sont aujourd'hui précieux pour l'historien<sup>2</sup>.

Mentionnons ces structures spécifiquement juives de lutte contre l'antisémitisme que sont le Centre de documentation et de vigilance (CDV), d'émanation consistoriale, et les divers groupes d'Union et sauvegarde juives (USJ) qui essaient en 1938 : le CDV et les USJ rejoindront le Groupement israélite de coordination, d'étude et de protection qui unifiera, en 1939, de larges pans de la communauté juive de France. Mentionnons enfin, en vrac, les mouvements sionistes, l'Alliance israélite universelle (AIU), moins inactive qu'on ne le prétendra après la guerre, la section française du Mouvement pour un Congrès juif mondial, le Comité national de secours aux réfugiés allemands victimes de l'antisémitisme, que préside Robert de Rothschild, la Fédération des sociétés juives de France, les fractions politiques de la gauche ouvrière immigrée et, non moins importantes, les diverses associations d'anciens combattants juifs. Toutes ces organisa-

---

2. Sur Férenzy, on lira l'étude de Catherine POUJOL, dans *Archives juives*, 1<sup>er</sup> semestre 2007. Cette publication, très intéressante, est consacrée aux philosémites chrétiens dans la France de l'entre-deux-guerres. Elle contient en outre une biographie de Bernard Lecache par Emmanuel Debono. On y lira aussi, sur la question du philosémitisme des années 1930, l'éditorial d'André Kaspi et l'introduction de Ralph Schor.



tions ne recrutent pas parmi les non-Juifs, mais leurs publications débordent d'informations passionnantes sur leurs zones de contact et d'intervention. Cet inventaire n'est pas complet, il ne rend compte que d'une partie de ce qui fut tenté, dans la France des années 1930, contre l'antisémitisme<sup>3</sup>.

Nous disposons ainsi de très grosses quantités de proclamations antiracistes émanant de personnalités françaises venues de tous bords politiques. Il est légitime de se demander ce que ces gens vont faire pendant la guerre. Tout particulièrement, il est possible d'identifier ceux qui, parmi eux, se retrouveront collaborateurs et antijuifs sous l'Occupation. Une approche inverse, mais conduisant à des résultats identiques, consisterait à examiner les collaborateurs (qu'ils soient vichyssois ou parisiens, extrémistes ou modérés, dominants ou marginaux) puis à cerner ceux d'entre eux qui, quelques années auparavant, avaient publiquement manifesté leur opposition au racisme ou leur sympathie pour les Juifs. Pour capter cette population, il nous faut repérer, dans la foule des journalistes, des hommes politiques, des leaders syndicaux, des écrivains qui forment la texture de la vie publique française d'il y a plus d'un demi-siècle, ceux qui appartiennent à la fois à ces deux ensembles de référence : les antiracistes déclarés des années 1930, les collaborateurs invétérés des années 1940.

---

3. J'ai abordé (très partiellement) l'action et la rhétorique de la LICA des années 1930 dans mon livre *L'Antisémitisme français aujourd'hui et demain*, Paris, Belfond, 1984. Sur le CDV et les structures proches, voir ma thèse de doctorat, *Les Institutions israélites françaises de 1929 à 1939 : solidarité juive et lutte contre l'antisémitisme*, Université Paris I, 1990 (directeur de thèse : Pierre Birnbaum).

L'histoire de la LICA reste à écrire, ce qui est possible depuis que la masse colossale de ses archives a été rapatriée de Moscou et entreposée au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) à Paris. Il y a donc énormément à attendre des travaux d'Emmanuel Debono, qui a dépouillé systématiquement ces milliers de dossiers, qui a déjà publié d'excellents articles sur la question, et qui consacre sa thèse de doctorat, précisément, à l'histoire de la LICA.

En l'absence de ces archives, les chercheurs disposaient des publications de la LICA et du *Droit de vivre*, hebdomadaire depuis la fin 1935. Ils disposaient aussi de fragments de matériel dispersés en plusieurs points de France (les Archives de la Préfecture de Police de Paris, les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, les Archives de l'Alliance israélite universelle à Paris, la BDIC à Nanterre) et d'Israël (la Bibliothèque nationale, les Archives de Yad Vashem et les Archives sionistes centrales à Jérusalem, la Wiener Library à Tel Aviv). C'est dans ces mêmes lieux qu'on trouvera les documents épars et incomplets, mais irremplaçables, qui permettent de retracer les activités du Comité français pour la protection des intellectuels juifs persécutés en Allemagne ou du Comité pour la défense des droits des Israélites en Europe centrale et orientale. Les imposantes archives du CDV, conservées à l'AIU, contiennent de multiples éléments relatifs à tous les groupements de la période. La presse juive française des années 1930 est très fournie : *L'Univers israélite*, *Le Journal juif*, *Paix et Droit*, *La Terre retrouvée*, etc.